



Le Plan d'Action BEPS a t-il sauvé le Principe de Pleine Concurrence ?

Matinée IFA

Emmanuel Llinares

Ce document reflète le point de vue de l'auteur et ne reflète pas nécessairement le point de vue de NERA Economic Consulting

17 mai 2016

Insight in Economics™

Quel est le sens de l'Histoire ?

- Le problème: articuler un processus de création de valeur global et une logique de taxation territoriale
- La question est donc de nature.... économique
- Une réglementation prescriptive peut elle répondre à ces enjeux ?
 - La primauté des faits
 - L'évolution des business models
 - L'évolution croisée des pratiques des acteurs
- Un champ condamné à l'évolution perpétuelle ?
- Quelle question fiscale mérite davantage qu'on y consacre des efforts ?
- Quel système intragroupe pourrait être plus légitime que celui que s'appliquent les tiers, les principes de l'économie de marché ?



BEPS : un Changement Réglementaire ou une Explicitation ?

- Les recommandations clés du livrable des Actions 8-10 traduisent elles une déviation par rapport au Principe de Pleine Concurrence Article 9 OECD MTC ?
 1. Définition “ouverte” des incorporels
 2. Fonctions DEMPE
 3. Options Réalistes, Rationalité Commerciale
 4. Conduite des parties et rôle des contrats
 5. Cadre analytique des Risques
 6. Techniques d'évaluation
 7. Contrôle des “Hard to Value Intangible”

Les mesures phares issues de BEPS Action 8 - 10 nous semblent relever d'une clarification du Principe de Pleine Concurrence

« *Flexing the biceps of the Arm's Length Principle* »

Le monde avant BEPS était-il acceptable ?

Comment auraient réagi les Etats dans un monde sans BEPS ?

- Des clarifications possibles à espérer ?
 1. Lien entre « relation » et « transaction »
 2. Profit split
 3. Le Principe de Pleine Concurrence : Pre ou Post tax ?
 4. Les déceptions de l'Action 4

Des principes.... à leur application

- La science économique est elle subjective ?
- La science économique est elle...exacte ?
- De l'importance décisive du calibrage objectif des paramètres clés de l'analyse économique
 - articulation à des sources externes
 - processus de sélection impartial
 - ...

Fonder les pratiques en refondant le débat en prix de transfert

- Les MAPs : opportunités et limites
- Le risque : des règles prix de transfert trop prescriptives sur le plan de l'analyse économique



Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales



Contact Us

Emmanuel Llinares

Senior Vice President
NERA—Paris
+33 1 70 75 01 93